



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

CABINET DU PREFET

SERVICE DE L'INFORMATION ET DE  
LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

GRENOBLE, LE 06 FEVRIER 2013

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## RISQUE ELEVE D'AVALANCHES EN ISERE

La Préfecture de l'Isère appelle votre attention sur le risque d'avalanches classé 4/5 concernant l'ensemble des massifs montagneux du département pour la journée du 7 février 2013.

Le cumul des chutes de neige en un peu moins de 24 heures est de l'ordre de 40 à 50 cm de neige poudreuse et soufflée.

Cette dernière est fragile dans la plupart des pentes ventées (vent du nord) et risque sur les pans à forte inclinaison de se fissurer et dès lors d'engendrer une avalanche.

Ce phénomène avalancheux pour ces massifs consiste en :

- purges naturelles sous forme d'avalanches spontanées de neige fraîche,
- avalanches provoquées par le passage d'un skieur ou randonneur.

En conséquence, la pratique de randonnée, ski, raquette et toute autre activité de montagne en dehors des pistes balisées, est fortement déconseillée.

### CONTACT PRESSE



04.76.60.48.05



04.76.60.32.37



communication@isere.pref.gouv.fr